

Henri Prévot
Conseiller municipal
de Ste Geneviève des bois

le 1^{er} octobre 2010

Lettre aux maires
de la communauté d'agglomération
du Val d'Orge

Monsieur le maire

A la fin du mois d'août et au début de septembre, à la demande du maire de Ste Geneviève des bois et du bureau de la communauté d'agglomération du Val d'Orge (la CAVO), les deux camps de Roms de Sainte Geneviève des bois et de Fleury Mérogis ont été vidés de leurs occupants et rasés par les forces de l'ordre avant que l'on ait recherché une solution durable. Cette manière de procéder est inhumaine. De plus elle ne résout rien et ne fait que déplacer les difficultés. Enfin l'instabilité à laquelle on contraint les Roms rend impossible un processus d'intégration.

Je suis intervenu au cours de la réunion du Conseil municipal de Ste Geneviève des bois du 21 septembre pour demander au maire, qui est également le président de la CAVO, de rechercher, avec les associations humanitaires, comment accueillir quelques familles de Roms dans les meilleures conditions possibles.

Vous trouverez au dos de cette lettre de larges extraits de mon intervention – qui est publiée sur le site Internet de l'association Sainte Geneviève Autrement.

L'intégration de cette population qui souhaite vivre en France ne sera pas possible tant que les Roms seront sans cesse dans la crainte d'être délogés. Certes, l'idéal serait de pouvoir leur fournir un logement mais ce n'est pas possible pour tous. En effet, la pénurie de logements sociaux que nous connaissons est telle que tout logement accordé à un Rom devra être refusé à une famille qui, très légitimement, en demande un depuis longtemps. C'est pourquoi les associations qui soutiennent les Roms ne demandent pas seulement des logements. Elles demandent des terrains où pourront s'installer quelques familles dans des conditions inconfortables sans doute mais qu'elles préféreront à une errance ou au retour dans leur pays d'origine.

J'ai donc demandé au maire de Ste Geneviève des bois de mettre à la disposition des Roms un terrain. En séance il a refusé au motif que ce ne serait pas « digne ». Cette réponse n'est évidemment pas réfléchie puisqu'il est incomparablement moins digne de chasser les gens sans se préoccuper de leur avenir durable.

Je veux donc espérer que lui-même comme maire et vous-mêmes, maire d'une commune de la Communauté d'agglomération, saurez trouver avec les associations de soutien aux Roms un mode de coopération qui permette l'accueil d'un nombre limité de familles Roms, aussi dérangeantes que soient les questions qu'elles nous posent.

Veillez recevoir, Monsieur le maire, l'expression de mes sentiments très distingués.

Henri Prévot,
80 rue Edouard Branly, 91700 Ste Geneviève des bois
henri.prevot@wanadoo.fr ; site Internet : <http://sainte.genevieve.autrement.pagesperso-orange.fr/>

Question orale posée par Henri Prévot, au conseil municipal de Ste Geneviève des bois, le 21 septembre 2010

L'accueil de quelques Roms sur le territoire de la commune et sur celui d'une autre commune de la communauté d'agglomération du Val d'Orge

Je vais aborder une question difficile qui, je pense, nous touche tous. C'est une question de société dont je souhaite que nous parlions sereinement, sans polémique et sans proférer d'accusation.

(Le 25 août et le 8 septembre, à la demande du maire de Ste Geneviève et du président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, deux campements de Roms ont été démantelés à Ste Geneviève des bois et à Fleury Mérogis)

On peut se borner à constater que l'hygiène y était déplorable, qu'il y avait des rats, que les baraques risquaient de prendre feu ; tout cela est vrai. On peut aussi dire que les Roms mendient de façon agressive, en utilisant les enfants ; qu'ils laissent traîner leurs déchets ; qu'ils coupent les arbres du Bois aux trous. Tout cela est vrai. On dit aussi qu'ils sont voleurs et même on peut laisser entendre bien pire encore. Il ne fallait pas qu'ils restent. Qu'ils partent – c'est très bien. En même temps, vous savez tous que cela ne règle rien. Quelques-uns seulement ont été reconduits en Roumanie et l'on peut prévoir qu'ils reviendront. Et les autres sont bien quelque part. Ils avaient un lieu où vivre, c'était malcommode, cela ne répond pas à l'idée que nous nous faisons d'une vie digne, mais pour eux, c'est de loin préférable à la vie qu'ils ont en Roumanie.

A Fleury, les enfants allaient effectivement à l'école et les familles étaient accompagnées par les bénévoles d'un collectif d'associations. Le jour de l'évacuation, (...) les associations discutaient avec le directeur de cabinet du préfet ; l'ancien maire, M. Humbert, était là de même que madame le maire de Morsang. Ensemble ils recherchaient des solutions d'hébergement au moins pour les premiers jours. J'ai dit au directeur de cabinet du préfet : « il aurait été préférable de trouver des solutions avant de les chasser ». Il en a convenu.

L'émotion créée par cette chasse aux Roms en France, à laquelle vous avez participé, est intense. Nous savons que la responsabilité principale se trouve dans les pays d'origine des Roms, notamment la Bulgarie et la Roumanie. (...) Mais, *la situation étant ce qu'elle est aujourd'hui*, quelles décisions prendre à Ste Geneviève et dans les autres communes de l'agglomération ? (...)

Il n'y aura de solution durable que si les Roms s'intègrent à notre société. C'est très difficile et ce sera long (...). Le médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye, écrit dans son dernier rapport annuel que notre société est psychologiquement fatiguée. Serait-ce au point que nos communes seraient incapables de relever le défi de l'intégration de quelques dizaines de Roms ? Nous ne pourrions y réussir qu'avec *une coopération de toutes les composantes de la société*, c'est-à-dire, non seulement les services publics mais aussi les personnes privées, les associations et les entreprises, chacun intervenant de façon différente et complémentaire.

Le maire et la police sont responsables de l'ordre public ; la commune, les services sociaux et l'école apporteront une aide sociale, les soins, la scolarité ; les associations accompagneront les familles pour leur apprendre le français, apporter un soutien scolaire aux enfants, aider aux procédures administratives, rechercher un travail et, d'une façon générale, pour faire évoluer leur genre de vie (...).

L'intégration demande du temps et des relations personnelles durables. Elle est impossible si les familles sont dans la précarité, incertaines du lendemain, dans la crainte d'être prochainement délogées. Bien sûr, l'idéal serait de leur trouver à toutes un logement durable. Mais ce n'est pas possible car il est clair que tout logement qu'on leur attribue est un logement que l'on ne pourra pas attribuer à une autre famille qui en a grand besoin et qui attend depuis longtemps. (...). Les Roms n'en demandent pas tant. Ils connaissent leur situation. Nous leur rendrons un grand service en mettant à leur disposition un terrain. Les associations leur fourniront des caravanes ; à défaut, ils construiront les abris de fortune auxquels ils sont accoutumés.

Monsieur le maire, je vous pose donc la question simple suivante : pour accueillir une dizaine de familles de Roms dans les meilleures conditions possibles êtes-vous prêt à travailler avec les associations en mettant un terrain à la disposition des Roms ?

A la suite de la réponse négative du maire

Dans votre réponse vous avez formulé avec véhémence de multiples reproches à l'encontre de la politique du gouvernement. Je ne suis pas chargé ici de défendre cette politique et je souhaite rester sur le terrain pratique et éviter d'élever la voix.

Vous nous dites que vous demanderez aux autres maires de la communauté d'agglomération de trouver chacun un logement et que, comme maire de Ste Geneviève, vous n'êtes même pas sûr de trouver ne serait-ce qu'un logement durable. Vous ne voulez pas de bidonville sur la commune, dites-vous, et plusieurs de nos collègues viennent de dire qu'il serait indigne de proposer aux Roms de continuer de vivre dans ces conditions. Donc vous êtes disposé à coopérer avec les associations mais vous refusez l'idée de mettre un terrain à la disposition de quelques familles Roms. Tout d'abord, je ferai remarquer que plusieurs de nos concitoyens vivent toute l'année en caravane sur un terrain de camping faute de pouvoir payer un loyer. Il n'y a rien d'indigne à cela. Et pourquoi rejeter l'idée d'un logement de fortune si, avec l'accompagnement humain dont je parlais, c'est la meilleure (ou la moins mauvaise) réponse que l'on puisse apporter à la demande des Roms ? Ils la préféreront à ce qu'on leur impose, une vie d'errance et d'insécurité.